



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

recrute

Un(e) chargé(e) de mission « Gestion de sites naturels remarquables »

dans le cadre d'un contrat de projet

Contexte

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 167 communes (dont 4 communes associées) de la région Auvergne-Rhône-Alpes réparties sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de moyenne montagne d'environ 310 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

La Charte du Parc, pour la période 2011-2026, a pour ambition « d'inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement » et s'est donné pour objectif majeur de « maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels ».

Le Livradois-Forez possède une grande variété de milieux naturels (plaines alluviales, bocage et zones humides de plaines et de bassins sédimentaires, coteaux secs et gorges collinéennes, milieux ruraux montagnards, ruisseaux et zones humides de l'étage montagnard, forêts de montagne et Hautes-Chaumes du Forez). Le territoire compte 25 sites Natura 2 000 reconnus d'intérêt communautaire et 11 sites naturels font l'objet d'autres mesures de protection ou de préservation au titre de la biodiversité : espaces naturels sensibles (ENS), arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), réserves naturelles régionales (RNR) ou autres mesures.

Le syndicat mixte du Parc du Parc a été désigné gestionnaire de la RNR du Lac de Malaguet (Haute-Loire) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en décembre 2014 et assure la mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS de la Vallée du Fossat pour le compte du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Pour autant, de nombreuses zones d'intérêt écologique ne disposent pas des mesures de protection ou de gestion appropriées au regard de la richesse et des enjeux écologiques avérés. Aussi, le syndicat mixte du Parc s'est doté d'une stratégie de préservation des sites remarquables et accompagne sur les sites jugés prioritaires, la mise en place de dispositifs de préservation adéquats visant la préservation des espèces présentes, des milieux et de leur fonctionnalité.

Dans le cadre de la convention fixant avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes les modalités de gestion de la RNR du Lac de Malaguet jusqu'au 31 décembre 2024, et de la gestion de l'ENS de la Vallée du Fossat confiée par Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le syndicat mixte du Parc recrute, dans le cadre d'un contrat de projet, un(e) chargé(e) de mission pour la préservation et gestion de sites naturels remarquables.

En plus du pilotage de la mise en œuvre des plans de gestion de ces 2 sites, le (la) chargé(e) de mission assurera une mission complémentaire dédiée à la mise en œuvre de la stratégie de préservation des sites naturels remarquables du territoire du Parc et d'appui aux actions de gestion et de préservation des collectivités et des partenaires du syndicat mixte du Parc.

Missions

Sous l'autorité directe de la responsable du pôle « biodiversité éducation à l'environnement et au développement durable » du syndicat mixte du Parc, le(la) chargé(e) de mission « Sites naturels remarquables », assurera les missions suivantes.

Mise en œuvre et révision des plans de gestion de la RNR du Lac de Malaguet et de l'ENS de la Vallée du Fossat :

- Il (elle) pilote, anime et coordonne la mise en œuvre des actions et des plans de gestion des 2 sites :
 - o il (elle) mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions prévues aux plans de gestion,
 - o il (elle) organise la concertation autour de la mise en œuvre de ces plan de gestion,
 - o il (elle) assure la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions,
 - o il (elle) réalise les bilans annuels ou pluri annuels nécessaires,
 - o il(elle) coordonne la révision et assure la rédaction des nouveaux plans de gestion.
- Il (elle) contribue à l'accueil des différents publics sur ces sites et à leur promotion dans la mesure de leur capacité d'accueil.
- Il (elle) assure l'information continue des propriétaires et habitants concernés et organise une concertation locale en tant que de besoin.

Missions complémentaires

- Il (elle) participe à la mise en œuvre de sa stratégie en matière de préservation des sites naturels remarquables, dans le cadre de la nouvelle Stratégie des Aires Protégées pilotée par les services de l'Etat.
- Il (elle) accompagne l'élaboration des plans de gestion pour les sites naturels remarquables sur lesquels le syndicat mixte du Parc s'est engagé ou pourra s'engager (mobilisation des moyens nécessaires et réalisation des expertises naturalistes préalables, suivi de ces expertises, animation de la démarche de concertation locale et avec les principaux partenaires extérieurs concernés, rédaction du diagnostic et du plan de gestion, présentation de celui-ci aux instances concernées et localement).
- Il (elle) apporte un appui, dans le cadre de ses missions et selon ses compétences naturalistes, aux autres chargés de mission du syndicat mixte du Parc.

Profil

- Ingénieur ou formation universitaire Bac + 4 ou 5 dans les domaines de l'écologie, des sciences naturelles ou de l'environnement.
- Qualité d'organisation et d'anticipation en général et en particulier pour les différents temps forts liés à la vie des plans de gestion des sites.
- Capacités d'écoute et de dialogue avec les différents acteurs et d'analyse des situations de terrain.
- Autonomie sur le terrain.
- Esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation.
- Goût pour le travail en équipe, très bon sens relationnel et bonne communication.

Compétences requises

- Solides compétences naturalistes.
- Connaissance des réseaux d'acteurs (élus, habitants, associations, partenaires...) et des réseaux scientifiques dans ces domaines.
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des acteurs publics et institutionnels intervenant en matière d'environnement.
- Maîtrise de la conduite et de la gestion partenariale des projets.
- Aptitude aux relations publiques et à l'animation de réunions.
- Bonnes compétences rédactionnelles.
- Maîtrise de l'outil informatique et pratique de l'outil SIG.

Caractéristiques du poste

Contrat de projet à durée déterminée de 3 ans.

Contrat de droit public sur le cadre d'emploi d'ingénieur territorial.

Poste à pourvoir le 1^{er} décembre 2021.

Poste à temps complet sur la base de 39h avec RTT.
Poste basé à la Maison du Parc à Saint-Gervais-sous-Meymont (63).
Permis de conduire indispensable.

Modalités de candidature et sélection

Adresser lettre de motivation et CV **au plus tard le 08 octobre 2021** par courrier et/ou par mail à info@parc-livradois-forez.org

à :

M. le Président du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Sélection des candidats : un ou plusieurs candidats pourront être reçus pour un entretien prévu entre le 18 et le 29 octobre 2021.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Nadine NOGARET, responsable du pôle biodiversité - éducation à l'environnement et au développement durable – n.nogaret@parc-livradois-forez.org

Téléphone : 04 73 95 57 57